



OBJECTIF DESTRUCTION DU MÉTIER GÉOMÈTRE

Sans attendre les conclusions d'Action Publique 2022, la DGFIP attaque frontalement les missions des géomètres. Nous avons déjà analysé le processus et lancé des contre feux mais cela ne va pas suffire !

Reçu.es en audience le 21 février par la direction locale 44, une délégation de géomètres s'est vue confirmer toutes les orientations néfastes. Nous passons dans la phase préparatoire de l'application de la destruction du cœur de métier du géomètre du cadastre, soit la mise à jour du plan ou relevé du bâti. Aujourd'hui, les opérations de levée du bâti correspondent en moyenne à 40 % de l'activité du géomètre. Le reste du temps, le géomètre est sur les autres missions topographiques (remaniements, documents d'arpentage, RPCU, PCI (plan cadastral informatisé).

Ce que propose Bercy, c'est l'abandon « progressif » des levées terrain et le basculement du temps ainsi libéré sur des tâches « fiscales » (pas encore bien définies à ce jour...). Au passage, nous apprenons que Bruno Parent fait « le pari » que les nouveaux modes de mise à jour du plan cadastral (du bureau) seront au point avant la fin définitive des levées terrain ! Il parie surtout sur le fait que les élu.es locaux se laissent envoûter par les sirènes de l'amélioration des bases fiscales.

A nous de les dessiller ! C'est-à-dire les amener à voir ce qu'ils ignorent ou veulent ignorer.

80

Le Japon, « avant garde du monde civilisé », vient de repousser la date limite de l'âge du départ à la retraite de 70 ans à 80 ans ! Certes le Japon cumule un vieillissement prononcé de sa population et une cruelle carence de travailleurs, mais surtout la précarité et le dénuement touchent près de 20 % de seniors. Ce phénomène se produira sans doute « naturellement » aussi en France avec la prochaine contre réforme des retraites.

DÉSOCIALISER

Le 06 février dernier, Édouard Philippe promettait de faire en sorte qu'en 2020 le salarié et l'employeur ne payent plus de cotisations sur les heures supplémentaires effectuées !

En quelque sorte, il prône une forme de travail au noir, avec tous les effets négatifs que l'on peut deviner pour les demandeuses et demandeurs d'emploi dont la première heure d'embauche coûtera de fait plus cher à l'employeur.

En pratique, cela revient aussi et surtout à enlever au travail une part de sa fonction sociale qui est d'intérêt

général. En passant à la trappe le salaire mutualisé, au fondement de notre assurance maladie et de notre système de retraite par répartition, Emmanuel Macron et Édouard Philippe flattent l'individu pour sa satisfaction égoïste. Ce faisant ils détricotent une part du lien social au fondement de la Sécurité sociale qui fait que nous cotisons pour que chacun soit soigné selon ses besoins. C'est notre modèle social et ce qui dans notre pays fait société qui est attaqué au profit d'appétits égoïstes.

C'est la même logique qui prévaut avec le dépeçage à venir de la Fonction Publique. RDV le 22 mars pour contre attaquer !

MACRON : DES IDÉES QUI SENTENT DE PLUS EN PLUS LE RÉCHAUFFÉ



FINIR DE TOUT BOUSSILLER

Tel est le sens profond du rapport Spinetta sur l'avenir de la SNCF. Non content de vouloir pousser toujours plus loin le bouchon de la dérégulation et de l'abandon du service public ferroviaire, le rapport fait l'impasse sur les sujets qui fâchent :

- ✓ Le rapport enterre le « Grenelle de l'Environnement » puisqu'il n'y a plus aucun objectif de développement du mode ferroviaire. Les petites lignes sont supprimées « si la route offre une alternative », donc priorité à la route !
- ✓ La filialisation du Fret n'apporte aucune perspective. Aucune mesure concrète de relance n'est évoquée. On laisse donc mourir l'activité, mais cela se verra moins si c'est une filiale.
- ✓ Le rapport ne contient rien sur les questions réelles que posent les usagers : comment faire en sorte que le train soit accessible à tous et à l'heure ? Aucune analyse sur le fonctionnement interne de la SNCF et notamment la gestion par activité/produit/axe. Les besoins des usagers ne sont pas la priorité du Gouvernement.
- ✓ Concernant le modèle économique, aucune étude sur le surcoût des PPP ou de la sous-traitance. Le dogme libéral fonctionne à plein régime.

